

**Deux lettres de Pierre Poivre du 10 janvier 1754**  
**Une lettre à M. de Montaran, suivie d'une lettre au Comité secret**

-----

Transcription de documents des Archives Nationales : A.N. Col C/4/8 pour les deux lettres. Un autre exemplaire de la lettre au Comité (meilleure copie) en A.N. Col F/2C/12. Carton 85, n°30

\*

M. de Montaran est alors commissaire du roi de la Compagnie des Indes.

Résumé de la lettre à Montaran : Malgré l'abandon de la Compagnie, j'ai apporté 5 plants de muscadier. Si Bouvet me donne un bâtiment, je rapporte, c'est sûr, des deux épices en quantité. Acte de candidature pour prendre la direction d'un jardin d'acclimatation à l'Isle de France.

\*

Résumé de la lettre au Comité secret : Récit depuis mars 1752. Mort en sept. 52 du Sr Pulgare gouverneur de Sambuangan. Intrigue pour faire nommer le Sr Oscotte grâce à un diamant offert. Deal pour les épices avec ce dernier. Embarquement sur le *Chevalier marin* avec 19 plants de muscadier, départ de Manille le 21 février 1753, et arrivée à Pondichéry le 7 avril. Le 19 octobre, embarquement sur le *Rouillé* avec trois des plants encore vivants, les deux autres sur le *Lys*. Arrivée à l'Isle de France le 2 décembre 1753. Rien n'a été préparé pour les plants. Remercie Dérabec. Se plaint que la Compagnie se désintéresse totalement de sa mission depuis des années. Ce comportement est certainement dû à des partisans des Hollandais. Tentative d'un Sr Aubry / Aubry pour apporter les épices. Longue plaidoirie pour vanter la poursuite de la conquête des épices.

\*

Au sujet du Sr Aubry, on lira les lettres de Lozier Bouvet du 30 avril 1753 et du 10 janvier 1754.

=====

**Copie d'une lettre du S<sup>r</sup> Poivre à M. de Montaran<sup>1</sup> du 10 janvier 1754**

Lettre N°20

Vous verrez dans ma lettre à Mrs du Comité secret que j'ai enfin réussi à apporter dans cette île cinq pieds de muscadier sains et vigoureux, vous y verrez mes justes plaintes de l'abandon inconcevable où la Compagnie m'a laissé. Sans cet abandon, j'eusse également apporté les plants de géroflier et l'objet de ma mission serait rempli, vous auriez aujourd'hui la satisfaction d'apprendre que la Compagnie et l'Etat seraient enrichis de la précieuse acquisition des épicerie fines, mais les ennemis du bien ont prévalu, leurs efforts ont arrêté les miens. Je n'avais pour moi que la bonne volonté et les connaissances, ils ont eu l'autorité et le pouvoir.

Je reste ici à la sollicitation de M. Bouvet pour attendre votre réponse et celle de la Compagnie à mes lettres de Manille 1752. J'espère aussi engager M. Bouvet à me donner le petit bâtiment dont j'ai besoin pour aller à la recherche des géroflers. Je vous assure, Monsieur, que si M. Bouvet m'accorde le petit bâtiment que je lui demande, j'apporterai ici les plants de géroflier qui nous manquent, j'apporterai de nouveaux plants de muscadier, les uns et les autres en grande quantité, je les apporterai en bon état et sans qu'ils aient perdu une feuille dans la traversée parce que la traversée sera courte et que je serai maître de placer les plants en lieu convenable dans le vaisseau. Oui je suis sûr de l'opération qu'il me reste à faire, j'ai à cet égard la plus forte certitude que je puisse avoir.

Je vous avouerai que je vois plus d'inconvénients pour la conservation que pour l'acquisition des plants dans l'Isle de France. Ce n'est pas que les plants ne soient faciles à cultiver, que la terre de notre île ne soit propre à cette culture, que le climat ne leur convienne, mais il faudrait ici quelqu'un qui eut

---

<sup>1</sup> Jacques-Marie-Jérôme Michau de Montaran (1701-1782) est alors Commissaire du Roi auprès de la Compagnie des Indes et préside, conjointement avec M. Rouillé, au Comité secret.

au moins des connaissances générales sur la culture des plantes dans les pays chauds et vous n'y avez personne. Il vous faudrait ici des jardins formés d'une certaine façon et vous n'en avez point. Personne ne connaît cette façon, ou personne ne la sait, personne n'y pense. Les plus habiles colons que vous ayez ici sont ceux qui ont quelques principes de l'agriculture européenne et cette agriculture ne convient point à ce pays-ci.

Vous n'avez pas ici un homme capable des détails de soins, de la patience, de l'assiduité ou pour mieux dire de la persévérance nécessaire à la culture d'une plante étrangère dont le succès serait intéressant pour la Compagnie, mais qui ne rapporterait pas dans l'année un profit clair à l'agriculteur. On ne veut ici que ce qui donne un profit prompt. Il n'y a pas un colon capable de suivre constamment la culture d'une plante au-delà d'une année, si elle est plus tardive on l'abandonne.

Je n'ai que trop de preuves et d'exemples de ce que j'ai l'honneur de vous dire. Les plantes que la Compagnie envoie ici depuis cinq ou six ans y périssent toutes faute de soins et de culture convenable. Celles que j'ai apportées du Cap, de Cochinchine et de Chine ont été d'abord cultivées suivant la méthode que j'en avais donnée, et placées chacune dans le lieu que je savais leur convenir le mieux. Tant qu'à duré la culture suivant la méthode donnée, c'est-à-dire pendant une année, les plants ont fait merveille, mais comme au bout de cette année ils ne rapportaient rien, ils ont été abandonnés ou livrés à la discrétion du jardinier ignorant et entêté. En un mot, presque tout a péri, à peine en reste-t-il quelque chose. La culture du poivre est abandonnée, celle du cannelier et celle du mûrier languissent ainsi que l'éducation du vers à soie dont on ne sait plus qu'entretenir la graine. Les premiers efforts n'ont pas été soutenus, ce n'est pas le tout d'envoyer ici des plants, des ordres à les cultiver, des ouvriers d'Europe, il faut de plus dans le pays un homme qui ait l'autorité et l'intelligence ou capacité pour présider à l'exécution de vos ordres. A cet égard, un homme qui mène les ouvriers par la main, qui facilite leur travail, les anime et fournisse aux besoins naturels de l'entreprise, un homme dont le goût s'accorde avec les connaissances, dont l'unique ou principale district soit l'inspection, la direction générale des plantations et entreprises.

Il faut un homme qui ait voyagé dans les Indes ou dans des climats chauds semblables à celui de notre île, qui ait saisi la méthode d'agriculture la plus constamment éprouvée et suivie par les peuples qui habitent ces climats. Il ne faut pas un homme qui ne connaisse que l'Europe et qui veuille cultiver ici un muscadier comme l'on cultive un marronnier en France.

Les jardins de la Compagnie sont en très mauvais état. La direction en est confiée à M. Aublay [*Aublet*] qui était sans doute un bon apothicaire en France mais qui est un mauvais agriculteur dans ce pays-ci. Tout ce dont il ne connaît pas la vertu médicale, il le tranche sans pitié, et il ne connaît guère que les plantes d'Europe, il ne fait pas même attention que les plantes d'Europe transportées dans ce climat demandent une culture différente de celle qu'on leur donne dans leur patrie. Je ne crains pas de vous avouer, Monsieur, que la direction dont je vous parle ne me paraît point au-dessus de mes forces. Si je suis capable de quelque chose dans ce monde, c'est de faire réussir par mes soins et mes petites connaissances les différentes plantations et cultures qu'on peut entreprendre dans cette île. J'ai beaucoup voyagé dans diverses parties de l'Inde, j'ai beaucoup vu, beaucoup observé, j'ai même pratiqué avec succès ce que j'avais vu pratiquer aux autres. Ce que j'ai étudié, ce que j'ai appris par goût, je le pratiquerai par goût pour le service de la Compagnie.

L'envie que j'ai d'être utile à quelque chose me déterminerait à rester ici et à sacrifier à la Compagnie le reste de mes années si je pouvais y travailler avec une certaine aisance et distinction. Si par exemple vous m'honoriez de votre protection pour me procurer un brevet de Conseiller<sup>2</sup> dans ce pays-ci avec le district particulier des plantations et de tout ce qui regarde l'agriculture ou entreprises comme celle de la soie et autres.

Si vous m'accordiez cette grâce, j'espère que vous me devriez la conservation des épicereries dans votre Isle de France et la conservation d'une quantité d'autres plants utiles que j'y ferais venir de toutes les parties de l'Inde, la culture, la multiplication, en un mot, le succès de ces plants feraient bientôt changer de face à votre île, la tireraient de cet état de langueur où je la vois, pour lui en donner

---

<sup>2</sup> Il existe cinq grades parmi le personnel administratif. Le sommet est constitué par les postes de conseillers. (ref Ph. Haudrère, *La Compagnie des Indes au XVIIIe siècle*, t.1, p.242

un des plus florissant. Je consentirais d'autant plus volontiers à me fixer dans cette île que j'ai le bonheur d'y avoir autant d'amis que d'habitants.

Je suis etc.

\* \* \*

=====  
**Le 10 janvier 1754 à Messieurs du Comité secret**  
====

[On peut lire 4 janvier en haut du courrier]

Carton 85, n°32

Messieurs

Je continue le récit de mes opérations pour votre service.

Les deux embarcations que j'avais expédiées de Manille le premier de mars 1752 ont été retenues dans la rade de Sambuangan jusqu'au sept de juin de la même année. Elles sont parties ce jour-là pour aller dans la rivière de Mindanao y prendre des pilotes pratiques. Le roi du pays leur en a procuré à la prière du Sr Oscotte, maître des embarcations, lequel avait écrit à ce prince dont il est l'ami particulier : mais ces pilotes ont assuré qu'il n'était plus temps d'aller dans les îles du sud, vu que la mousson du sud ouest était déjà déclarée. (Il était alors le 27 de juin.)

Le métis malais qui commandait les deux embarcations s'est donc contenté de prendre de ces pilotes toutes les informations que je lui avais recommandées au sujet de la navigation dans l'archipel situé entre Ternate et Mindanao, puis il est revenu dans le port de Ylo-Ylo sur la côte orientale de Panai. De ce port il nous a renvoyé l'une des deux embarcations qui est arrivée à Manille à la fin de septembre 52. Elle nous a apporté les éclaircissements demandés, le journal du voyage, les réponses de Tamantaca, roi de Mindanao et celles de quelques autres princes du pays. L'autre bateau n'était point encore de retour avant mon départ de Manille.

Au commencement d'octobre de la même année 52, il s'est présenté une conjoncture dont le dénouement pouvait être ou bien favorable ou très contraire à l'exécution de notre projet commencée par la voie de Sambuangan. J'ai senti de quelle conséquence il était de ne point s'endormir dans ce moment. J'ai donné tous mes soins pour faire tourner l'événement en notre faveur, et après deux mois de courses et de travail j'ai enfin eu le bonheur de réussir. Voici le fait.

Le Sr Pulgare, gouverneur de Sambuangan, (Le même dont je vous ai parlé dans mes lettres de 51) est mort à la fin de septembre 1752. Dans les circonstances critiques où était cette province espagnole, sans chef, environnée d'ennemis armés, le gouverneur général des Philippines s'est hâté de remplir ce poste par le choix d'un sujet capable : il a nommé un certain D. Manuel Aguirré gouverneur de Sambuangan par intérim. Le Sr Aguirré avait une réputation bien établie : cette réputation lui donnait toutes les qualités capables de justifier le choix du gouverneur général. Il avait de plus pour lui la faveur et les intrigues d'un parti nombreux dans la république de Manille.

Je connaissais particulièrement le Sr Aguirré, il n'était pas l'homme qui convenait à notre affaire ; et dans la situation où était le projet de la Compagnie, il nous fallait pour gouverneur de Sambuangan un homme à nous, un homme sur qui nous pussions compter.

Le Sr Oscotte était cet homme unique, c'était à lui seul que je m'étais ouvert sur le secret de ma commission ; c'est lui qui avait prêté les deux embarcations dont j'ai parlé ci-dessus ; il les avait expédiées en son nom, il s'était prêté à cette première tentative avec toute la bonne volonté possible. D'ailleurs il avait l'estime du gouverneur général et de toute la république. Il connaissait mieux que personne les intérêts de sa nation dans cette partie de l'Orient, et les intérêts réciproques des petits princes voisins de Sambuangan. A la vérité son rival le Sr Aguirré avait sur lui un grand avantage, il jouissait parmi ses compatriotes de la réputation d'un brave homme de guerre ; mais le sentiment public donnait à notre ami l'avantage pour la capacité dans les négociations ; et il n'était point

encore décidé quelle voie on emploierait pour terminer les affaires : celle de la guerre ou celle de la négociation.

Dès que j'appris la nouvelle de la mort du Sr Pulgare, et presque en même temps la nomination verbale du Sr Aguirré, je pensai qu'avec le secours de nos amis communs il ne serait pas impossible de faire changer cette première disposition en faveur du Sr Oscotte. Je l'allai trouver, je lui proposai mes vues, je lui représentai ses intérêts et les nôtres, je lui offris les secours d'argent qui étaient en ma disposition. Il me répondit par des objections et des difficultés au travers desquelles j'aperçu un homme piqué de l'oubli du gouvernement général et de la préférence accordée sur lui au Sr Aguirré pour un poste qui lui avait été promis depuis plus de 2 ou 3 ans. Je lui fis voir les ressources qui lui restaient dans le crédit de tels et tels, ses amis ou les miens qui pouvaient tout auprès du gouverneur général. A ma sollicitation il répondit avec cette aigreur qui accompagne ordinairement le mérite oublié qu'il ne ferait pas la moindre démarche pour obtenir le gouvernement de Sambuangan.

L'affaire était de trop grande conséquence pour la Compagnie, l'exécution de notre projet en dépendait trop : je ne me décourageai pas ; j'allais voir M. le Gouverneur général à qui je parlai de la lettre du roi de Mindanao au Sr Oscotte. Elle avait été apportée nouvellement par l'une de nos embarcations et contenait entre autres choses des protestations de la plus vive amitié de ce prince pour le dit Sr Oscotte. Je glissai quelques mots qui donnaient à entendre de quelle importance il serait d'avoir à Sambuangan un homme capable de maintenir la bonne intelligence entre les Espagnols et le roi de Mindanao ; combien il était à craindre que ce prince ne se déclarât en faveur de ses alliés naturels, les insulaires de Jolo, ennemis déclarés des Espagnols : en un mot que le Sr Oscotte était bien propre à entretenir l'union si nécessaire. M. le Gouverneur parut être du même avis, et me déclara que la nomination du Sr Aguirré n'était pas une affaire décidée.

Cette déclaration me donna de bonnes espérances : je courus les porter chez notre ami qui parut y prendre part et se déterminait enfin dans l'espace de quelques jours à solliciter sa nomination au gouvernement de Sambuangan.

Il serait trop long de vous rapporter, messieurs, le détail des petites intrigues et des différents ressorts qu'il a fallu employer pour venir à bout de cette affaire. Il me suffit de vous dire en deux mots que le 4 décembre de 1752 le Sr Oscotte fut nommé gouverneur de Sambuangan, par intérim pour 3 ans. Ses patentes lui ont été expédiées à la fin du même mois et il vous en a coûté 630 piastres pour la conclusion de cette affaire, sans quoi il n'y avait rien de fait.

Les 630 piastres ont été employées à l'achat d'un très beau diamant que j'ai forcé en quelque façon le Sr Oscotte d'accepter et de présenter dans une circonstance favorable. Ce présent était nécessaire, il a déterminé l'expédition des patentes. Le Sr Oscotte s'obstinait par une délicatesse mal entendue et contre l'usage constant du pays, à ne rien offrir et vouloir absolument ne devoir sa promotion qu'à ses services. Cette obstination allait à nous faire manquer l'affaire qui était pour la Compagnie de toute autre conséquence que pour le Sr Oscotte.

Vous devez donc, Messieurs, regarder le Sr Oscotte, aujourd'hui gouverneur de Sambuangan, comme un homme absolument dévoué à vos intérêts pour l'affaire dont vous m'avez fait l'honneur de me charger. Il vous doit en partie sa nomination à ce poste honorable et avantageux qu'il occupe ; il en est reconnaissant, et sans m'étendre ici à vous faire l'éloge que mériterait cet honnête homme, je vous assure que notre affaire ne saurait être en meilleurs mains.

Avant son départ pour Mindanao, je lui ai remis deux mille piastres effectives pour fournir aux frais des opérations que nous avons concertées. Il est maître de six bonnes embarcations dont une partie a sûrement été employée toute l'année 1753 à la recherche des plants. Il a dû, suivant nos conventions, faire agir les Mindanaoniens et les insulaires de Basilan à la poursuite de la même affaire. En un mot il a dû faire valoir toutes les ressources et les moyens que fournit naturellement un poste tel que le gouvernement de Sambuangan situé à la porte des îles Moluques. Il est parti de Manille le 12 février 1753 pour aller prendre possession de son gouvernement. Il est parti dans des circonstances favorables, et muni de tout ce qui pouvait lui être nécessaire pour travailler avec succès. J'en attends les premières nouvelles par nos vaisseaux de Chine.

Ci-joint un duplicata du reçu des deux mille piastres avancées au Sr Oscotte pour fournir aux frais des opérations qu'il doit faire. Vous trouverez aussi son reçu des mille cinq cent piastres que je

lui avais avancées pour l'armement des deux premières embarcations dont il n'a pu me rendre compte avant son départ parce que l'une des deux embarcations n'était pas encore de retour.

Voilà, Messieurs, ce que j'ai fait pour parvenir à l'exécution de la seconde partie de votre projet, je veux parler de l'acquisition des plants de géroflier. C'est tout ce que m'ont permis de faire les circonstances dans lesquelles je me suis trouvé. Si j'avais eu à ma disposition un petit bâtiment, nous aurions mieux que des espérances, vous posséderiez actuellement et depuis plus de 6 mois des plants des deux épiceries fines.

J'ai inutilement attendu ce bâtiment si nécessaire, si désiré. Je n'ai pas même eu la consolation de recevoir une réponse aux lettres pressantes que j'avais écrites pour le demander. J'avais cependant tout préparé pour m'en servir avantageusement et sans rien donner au hasard. Pendant toute l'année, j'avais ramassé les connaissances les moins équivoques sur tout ce qui pouvait assurer le succès de ma dernière opération. Je savais positivement le nom, la situation des îles où sans risque j'eusse été recueillir les plants précieux qui nous manquent. J'avais les instructions, les routiers et les cartes les plus fidèles. J'avais chez moi les pilotes pratiques, parmi lesquels deux bons hommes français de nation, nouvellement arrivés de Ternate, et qui avaient passé une grande partie de leur vie dans les Moluques au service des Hollandais. Tout en un mot m'annonçait le succès le plus certain, je n'avais contre moi que le manque du bâtiment que j'attendais de l'Isle de France, et ce bâtiment m'a manqué.

Dans l'abandon total où je me suis vu, il ne m'a resté d'autre parti à prendre que celui d'aller moi-même chercher du secours. Il ne m'était pas libre de passer un second hivernage à Manille contre la loi du pays : peut-être eussé-je réussi à en acheter la permission, mais à quoi cela m'eut-il conduit ! Il me fallait toujours un bâtiment dont je pusse disposer, un bâtiment qui put aller en droiture à l'Isle de France. Et après un abandon de 22 mois, que pouvais-je espérer à cet égard ? D'ailleurs j'avais des plants qui demandaient à être transportés : la voie du vaisseau de Pondichéry était pleine d'inconvénients, mais elle était l'unique, je l'ai prise.

Je me suis donc embarqué sur le vaisseau *le Chevalier marin*. Je n'y ai trouvé de place à mes plants que dans la chambre du premier subrécargue. Sans cet honnête homme je n'eusse pas su où les placer, je n'en eusse pas sauvé un seul. Nous sommes sortis de la baie de Manille le 21 février 1753 et sommes arrivés à Pondichéry le 7 avril.

De 19 plants sains et vigoureux que j'avais embarqués à Manille, je n'en ai débarqué à Pondichéry que 12 avec quelques signes de vie. De ces 12, sept ont péri à Pondichéry. Je me hâte d'abrèger mon récit. Les nouvelles que j'ai apprises à Pondichéry m'ont déterminé à renvoyer à Manille l'employé qui m'a suivi dans tous mes voyages. Je l'ai renvoyé avec une ample instruction. Le 19 octobre, j'ai embarqué sur le vaisseau *le Rouillé* où je devais passer, trois des plants qui me restaient. J'ai mis les deux autres sur le vaisseau *le Lys* qui partait en même temps que *le Rouillé* pour l'Isle de France. J'ai cru devoir ainsi partager les risques. J'ai pris les précautions convenables pour que les dits-plants fussent soignés, et ne fussent pas connus.

Nous sommes partis de la rade de Pondichéry le 20 octobre et sommes arrivés à l'Isle de France le 2 décembre.

Les cinq plants ont été débarqués ici en assez bon état. Trois avaient les branches fortes et vigoureuses avec des feuilles. Les deux autres que j'avais mis à bord du *Lys* ont perdu dans la traversée toutes leurs feuilles : mais ils poussent aujourd'hui de tout côté. Des cinq plants il n'y en a que quatre qui soient de ceux que j'avais à Manille et dont vous avez pu voir l'espèce par les noix que j'ai envoyées en France. Le cinquième plant m'a été apporté de Mindanao. On m'a assuré qu'il était de la vraie espèce. Ce dernier est en meilleur état que les autres.

J'ai proposé à M. Bouvet de faire dresser un procès verbal pour constater l'état actuel de nos plants, tel que je viens de vous le rapporter. Il pense que ce procès verbal ne conviendrait que dans le cas où nous n'aurions plus rien à craindre de la publication de notre secret. Jusqu'ici il est passablement conservé, nos plants passant pour mangoustaniers.

J'ai prié M. Bouvet de vouloir bien se charger de la conservation et culture des dits plants qui sont encore dans les terres de Manille : mais il ne sait où les mettre et moi non plus parce que je n'ai pas un pouce de terre à ma disposition dans cette île, et que je n'ai nulle inspection sur les jardins de la Compagnie, seuls endroits où il paraît d'abord qu'il convienne de déposer des plants aussi précieux.



Ces jardins sont en si mauvais ordre, si peu clos, ils sont sous la direction de tant de différentes personnes. J'ai tant d'exemples de plants plus vigoureux que les nôtres qui y ont péri, les uns fautes de soins, les autres par une culture peu convenable, que je n'y croirais pas assez de sûreté pour des plants aussi précieux que ceux dont il est question. La plupart des plants que j'ai apportés ici dans mes différents voyages, que j'avais transplantés dans les jardins de la Compagnie, et qui y donnaient les plus belles espérances, en ont été enlevés par divers habitants et ont péri parce qu'ils n'avaient pu être enlevés avec les précautions convenables.

Dès que je me vis maître de ces plants à Manille, je prévis l'embarras où je me trouve aujourd'hui. Je m'informais exactement de la manière dont les Hollandais cultivaient les muscadiers dans les îles de leur gouvernement de Banda. Des connaissances que je recueillis à ce sujet, je composai un petit mémoire sur la manière de former des jardins à l'imitation de ceux des Moluques. L'année 52, je fis passer ici ce mémoire, vous en envoyai copie : mais il paraît que les circonstances n'ont pas permis de rien exécuter. Il n'est non plus question du jardin proposé, que si je n'avais jamais dû rien apporter dans ce pays-ci.

Il eut cependant été bien essentiel pour assurer le succès de nos opérations, pour vous assurer votre nouvelle acquisition que j'eusse trouvé ici un jardin tout prêt et formé suivant la méthode expliquée dans mon mémoire.

En vérité, Messieurs, plus j'avance, plus je m'aperçois que je suis le seul qui pense et travaille sérieusement à vous procurer la possession des épiceries. Lorsque je vous proposai là-dessus mes idées en 1748, vous les approuvâtes, l'exécution du projet vous parut de la dernière conséquence, vous m'expédiâtes pour y travailler. Je partis avec zèle, avec joie, je ne vous imposai aucune condition, content d'avoir occasion de servir ma patrie en vous servant. Je n'exigeai de vous aucun dédommagement pour le sacrifice que j'allais vous faire d'une partie de mes années, aucune compensation pour les risques auxquels j'allais m'exposer à votre service. J'acceptai les conditions que vous voulûtes bien m'accorder. Je ne les appris même que lorsque je fus dans un autre hémisphère, par les deux degrés Sud. L'unique traité que je fis avec vous, avant mon départ de Paris, fut celui d'une confiance réciproque : je vous promis mes services et comptai sur des secours de votre part.

J'ai tenu mon engagement, Messieurs, depuis cinq années je bats les mers et travaille sans relâche à vous procurer la plus riche acquisition que vous puissiez faire. Il y a deux années et demi que je suis possesseur d'une partie de ce que je vous ai promis. Je pense aux moyens de vous remettre cette partie de notre acquisition avec sûreté, je reconnais qu'il me faut un bâtiment pour la transporter jusque entre vos mains ; il ne faut que ce même bâtiment pour acquérir la partie qui nous manque, je le demande ce bâtiment si nécessaire ! Il m'est refusé, on ne me répond plus.

Ce n'est pas tout : non seulement je suis abandonné, mais je suis contrarié, traversé, par tous ceux que je trouve en place, à la Chine et dans l'Inde, par ceux qui vous représentent, par ceux de qui j'attendais des secours. Ah, par quelle fatalité ne puis-je donc me louer de ces personnes en place, comme je puis et dois le faire de tous mes autres compatriotes avec lesquels j'ai eu occasion de vivre dans les différents pays que j'ai parcouru pour votre service ? Je ne rapporterai qu'un seul trait.

Tandis que du côté de Pondichéry on me refuse les secours que j'y avais demandés pour la poursuite de mes opérations, je rencontre à Manille un Français, marchand particulier, qui m'ouvre généreusement sa bourse et m'offre plus que je n'avais demandé à Pondichéry. M. Derabec, subrécargue du vaisseau *Le Chevalier marin* pour l'armement de 52 à 53 est l'honnête homme dont je parle. Ce bon Français avait été prévenu contre moi à Pondichéry, sans me connaître. Chargé de l'armement pour Manille, il avait eu ordre de m'observer, de me suivre et de découvrir mes opérations. Il vint, il m'étudia, il me connut, je méritai son estime, il me donna sa confiance, il m'offrit de lui-même une somme de 15 mille piastres. « J'ignore, me dit-il un jour, j'ignore vos projets et vos opérations : mais je pense que vous travaillez pour le bien de notre nation. Je sais que vous avez demandé à Pondichéry des secours qu'on vous a refusés : je sais que la passion a eu place dans le refus qu'on vous a fait ; mais tirez sur moi quand vous le jugerez à propos, pour la somme de 15 et même 20 mille piastres. L'unique grâce que je vous demande, c'est de n'en pas parler, parce que l'on ne me pardonnerait jamais de vous avoir aidé. Au reste, ajoute-t-il, je ne prétends point savoir votre secret, je veux même ignorer l'usage que vous ferez de la somme que je vous prie instamment d'accepter. »

Je n'ai pas eu occasion de profiter de l'offre généreuse de ce bon Français, mais je ne lui en ai pas moins dévotion. Il s'est acquis un droit éternel sur ma reconnaissance, il mériterait toute la vôtre. Que ne puis-je vous faire savoir tous les services réels qu'il m'a rendus, soit à bord, en sauvant nos plants dans sa propre chambre, soit à Pondichéry.

Je dois également me louer de tous les étrangers parmi lesquels j'ai vécu en travaillant pour vous. Oui, Messieurs, j'ai trouvé à Manille chez M. le Gouverneur général et chez tous les honnêtes gens de ce pays-là, tous les secours que j'ai été dans le cas de leur demander et qui ont dépendu d'eux. Encore un coup, par quelle fatalité ne trouvais-je d'opposition que de la part de ceux dont j'aurais dû attendre le plus de secours !

J'espérais en arrivant à l'Isle de France voir finir les contrariétés et les oppositions : je m'attendais d'y trouver des ordres de votre part pour que l'on m'y accordât les secours dont je pourrais avoir besoin. Je comptais recevoir dans vos lettres des motifs d'encouragement et de consolation. Je me flattais de trouver ici des arrangements pris, soit pour assurer la conservation des plants au cas que je les apportasse, soit pour prévenir le cas où n'ayant pu acquérir qu'une espèce, j'eusse pu avoir besoin de quelque secours pour l'acquisition de l'autre. Après avoir passé tant d'années dans une sollicitude continuelle pour vos intérêts, ne devais-je pas compter sur une augmentation de confiance de votre part ? Je jugeais avec simplicité de vos sentiments par ceux que mon zèle me paraissait mériter. Je suis revenu à l'Isle de France avec cet empressement, avec cette joie qu'éprouve un serviteur fidèle qui depuis longtemps absent de la maison de son maître lui rapporte un compte exact de la négociation dont il l'avait chargé.

J'arrive, à peine suis-je connu ; il semble que je revienne de l'autre monde ; on m'avait oublié. Je parle des plants de muscadier que j'apporte : on me répond que depuis longtemps la Compagnie a abandonné cette affaire-là. On ajoute : *il ya des gens qui se sont mis en travers pour empêcher la poursuite de cette affaire, et pour prouver à la Compagnie que l'exécution de ce projet était impossible. Vous aviez été envoyé, m'a-t-on dit, par le Comité secret, et le pouvoir de ce comité secret a été frondé : en un mot il n'est plus question de vous à la Compagnie que comme d'un serviteur à charge duquel on n'espère rien.*

Voilà, Messieurs, les discours consolants que l'on m'a tenus à mon arrivée dans ce pays-ci. Voilà la récompense des peines que je me donne depuis tant d'années pour le service de ma patrie.

Après une semblable explication, je conçois le pourquoi on m'a laissé 22 mois à Manille, sans même aucune réponse à mes lettres, le pourquoi on m'a abandonné dans ce pays-là. Je comprends fort bien le pourquoi je ne trouve ici aucune réponse aux lettres générales et particulières que j'ai eu l'honneur de vous écrire, de Canton en 1750, de Manille en juillet 51 par la voie de la Nouvelle Espagne, et en décembre de la même année par la voie d'Angleterre.

Je ne peux donc plus en douter, Messieurs, vous vous êtes laissé prévenir contre moi tandis que vous étiez à portée de me connaître et de juger par vous-même de ce dont je pouvais être capable. Tandis que vous m'avez eu en votre présence vous m'avez cru digne de votre confiance ; dès que j'ai été absent et éloigné pour votre service vous m'avez retiré cette même confiance sur les discours de je ne sais quel jaloux qui m'a décrié auprès de vous. Permettez-moi, Messieurs, de vous le dire : ma constance pour votre service, au milieu des contradictions que j'ai éprouvées, semblait devoir me promettre un peu plus de fermeté de votre part.

Je n'ignore rien, Messieurs, des discours injurieux qui ont été tenus contre moi, tant à Paris qu'à L'Orient par certaines personnes qui sont plus vos ennemies que les miennes ; car à peine me connaissent-elles. Quelques amis nouvellement arrivés de France m'en ont donné ici les premiers avis. Ils m'ont même assuré que ces discours avaient trouvé facilement créance chez les personnes que je dois le plus respecter. En vérité, Messieurs, il faut que ces discoureurs présument beaucoup du crédit que leur donnent le poste qu'ils occupent, ou les richesses qu'ils possèdent, pour oser citer contre moi des faits sur lesquels je peux leur donner le démenti le plus évident. Au reste ces sortes de calomnies sont si fort au dessous de la réputation que je dois m'être faite, que je ne crois pas devoir mettre ici un seul mot pour m'en justifier. Je ne suis point étonné de rencontrer des méchants dans mon chemin, c'est le sort de l'honnête homme ; mais que les discours de ces méchants trouvent créance chez vous, qu'ils réussissent à me priver de votre confiance, et que par là, ils viennent à bout de vous faire

abandonner un projet tel que celui auquel je travaille : voilà ce que je ne puis comprendre, c'est à quoi je suis très sensible.

Vous avez dû recevoir, Messieurs, par les vaisseaux, le *Centaure* et le *Bristol*, le détail de mes premières opérations à Manille. M. David a dû vous remettre une montre des noix que j'ai eu le bonheur de rencontrer fraîches, que j'ai semées, et dont nous possédons les plants. Ces messieurs les discoureurs qui traitaient notre projet de chimère, qui vous ont persuadés de m'abandonner, vous prouveront-ils encore qu'il m'est impossible d'avoir jamais des graines et des plants de muscadier.

J'ignore quelles sont ces personnes qui se sont mises en travers pour empêcher l'exécution de notre projet, pour vous le faire abandonner. Je suppose que ce ne sont pas des Français ; je les regarderai comme des traîtres et des ennemis de la patrie. Il serait très naturel de croire que ces personnes sont des Hollandais ou des gens attachés aux Hollandais et peut-être suscités par eux.

J'ignore encore plus les raisons que la rhétorique de mes adversaires a pu employer pour vous persuader de l'impossibilité de l'acquisition des épiceries. Ce sont sans doute voyageurs instruits qui ont visité tous les coins de l'archipel immense des Moluques depuis Mindanao jusqu'à Timor et depuis Bornéo jusqu'à la Nouvelle-Guinée. Ce sont sans doute des hommes qui ont vu par eux-mêmes et ont reconnu de leurs yeux l'impossibilité qu'ils vous assurent.

Pour moi, Messieurs, je n'ai pas tant de science que ces beaux discoureurs qui vous environnent à Paris, mais je viens de remettre dans votre île quatre pieds de muscadier, tous sains, provenus de noix semblables à celles que je vous ai envoyées, et un cinquième pied que j'ai tiré de Mindanao. J'en ai eu trente deux à ma disposition, avec plusieurs milliers de noix fort fraîches. Tout cela vous eut été remis en bon état dans votre Isle de France si j'avais eu un vaisseau ad hoc.

Ce que je vous dis aujourd'hui n'est point une chimère, c'est un fait que les ennemis de notre projet ne détruiront pas.

Oui, Messieurs, malgré les oppositions indignes que j'ai éprouvées, malgré la jalousie et les impostures de ceux qui m'ont décrié auprès de vous à Paris, j'ai apporté ici une partie de ces précieux plants que je vous avais promis ; je vous eusse apporté les autres si je n'avais pas été abandonné, si vous aviez tenu vos engagements naturels, si l'on m'avait envoyé les secours que j'avais demandés.

Je ne crains rien des efforts furieux de mes adversaires, et j'ajoute avec toute la fermeté qu'inspire l'amour de la patrie que j'aurai des plants de géroflier quand on voudra me donner un vaisseau. Oui, Messieurs, j'en aurai, je suis sûr de mon opération, je suis sûr de ce que j'avance. Il dépend de vous de faire entrer notre France en partage avec la Hollande pour la riche possession des épiceries fines. Que les partisans des Hollandais vous disent, vous suggèrent ce qu'il leur plaira. J'ai fait jusqu'ici tout ce qui a dépendu de moi, je continue, j'achève de remplir mon devoir en vous répétant qu'il ne dépend plus que de vous de posséder dans votre Isle de France les plants précieux, des épiceries fines. Donnez-moi un bâtiment pour aller les chercher, je suis sûr de les apporter. Au nom de notre chère patrie, Messieurs, n'abandonnez pas cette affaire, elle est de trop grande conséquence, elle ne peut manquer de réussir ; un peu plus de fermeté et de constance, et nous serons les maîtres d'une mine intarissable, d'une source immense de richesses.

Après tout, Messieurs, pour parvenir à l'acquisition projetée, sont-ce donc des millions que je vous propose de risquer ? Il n'est question que d'un petit bâtiment de deux à trois cents tonneaux que nous chargerons de fer et de boissons avec un petit assortiment des marchandises d'Europe qui se trouveront ici dans vos magasins. Ce bâtiment ira d'ici à Manille où je suis sûr qu'il sera très bien reçu, il changera sa cargaison en sucre, en cire, en cuirs, et par une certaine route, il reviendra après 9 ou 10 mois avec les plants désirés et un profit plus que suffisant pour dédommager des frais de l'armement.

Aujourd'hui les dépenses sont faites. L'année 1750, j'emportai d'ici 9.000 piastres effectives avec des marchandises pour la valeur environ de 5.000 piastres. Des 14 mille piastres que forment les deux sommes ci-dessus, j'en ai rapporté ici environ 7 mille. J'en ai laissé trois mille six cent à Manille pour suivre la même affaire. J'en ai avancé sept cents et tant à l'employé que j'ai renvoyé de Pondichéry à Manille pour veiller à la poursuite des opérations. Les deux mille sept cent piastres restantes ont suffi à ma dépense de trois ans et demi, à celle de l'employé que j'avais mené avec moi, à la paye de nos appointements, aux frais de présents considérables qu'il a fallu faire à Manille pour



disposer en notre faveur M. le gouverneur général et d'autres personnes en place, soit pour procurer le gouvernement de Sambuangan à un homme qui fût dans nos intérêts. C'est sur cette même somme que j'ai pris de quoi me procurer les muscadiers que nous avons, et de quoi acquérir toutes les connaissances que je pouvais désirer pour ce qui nous restent à faire (\*).

[*En marge :*] (\*) : Le compte ci-à côté est fautif. La Compagnie verra par ses livres que mes opérations loin de lui avoir coûté 2.700 piastres, lui ont donné 3.500 piastres en pur bénéfice, tous frais déduits.

Vous voyez, Messieurs d'un coup d'œil à quoi se monte à peu-près les dépenses occasionnées par l'affaire dont il est question. Ces dépenses sont faites, vous n'avez plus qu'à recueillir ! Et vous abandonnez tout.

Je vous avoue, Messieurs, que lorsque j'ai reconnu ici les marques de votre oubli et que j'ai été informé du changement dans votre façon de penser à mon égard, je me suis senti entièrement découragé, et je m'étais déterminé à continuer mon voyage jusqu'en France. Mais M. Bouvet s'obstine à vouloir que j'attende ici vos ordres par les premiers vaisseaux d'Europe. Il veut que j'attende votre réponse à mes lettres de 52. J'obéis et suivant cette réponse que nous attendons, j'achèverai ou j'abandonnerai tout à fait cette affaire. Des que je ne verrai plus jour à vous être utile, je cesserai de vous être à charge.

Avant de finir cette lettre, je dois vous faire part d'une tentative nouvelle qui vient d'être faite ici pour le même objet qui me tient à votre service. Voici ce que j'en ai pu recueillir.

Il y a environ 7 ans que me disposant à repasser de ce pays-ci en France, je voulus rédiger par écrit et en forme de mémoire le projet de l'acquisition des épiceries que j'ai eu l'honneur de vous présenter depuis. Alors je ne faisais pas encore facilement usage de ma main gauche, j'empruntai celle d'un ami officier pour lors sur le vaisseau *la Baleine*. Je lui dictai mes idées à certains mots près dont je me réservai l'écriture ou que je déguisai pour rester maître de mon secret.

Cet officier après quelques voyages a pris le parti de se fixer dans l'Inde. Il a pensé pouvoir abuser de ma confiance pour son utilité propre, et faire usage pour sa fortune des idées tronquées qu'il avait pu saisir au vol sous ma dictée. Il a donc proposé comme de lui, le projet de l'acquisition des épiceries, à M. de Lery [Duval de Leyrit], directeur de Chandernagor. De chez M. de Lery, le projet a passé chez un nommé M. Aubri, marchand particulier de Bengale et maître d'un petit brigantin de 160 tonneaux. Ce M. Aubri a saisi le projet et s'est chargé de l'exécuter. Il a d'abord fait un voyage à Ceylan, où, non content d'avoir recueilli des plants de canneliers, il a prétendu avoir trouvé de plus, des plants de muscadier et de géroflie : mais de tout cela rien n'a paru, et la vérité est que ledit Sieur n'avait rien trouvé.

L'année dernière 53, M. Aubri fut envoyé de Chandernagor à l'Isle de France, il y apporta son projet, il le proposa à M. Bouvet, il trouva ce gouverneur pleinement convaincu de l'utilité de l'acquisition des épiceries et en même temps bien persuadé que le parti des opposés à mon projet ayant prévalu dans la Compagnie, je serais abandonné sans ressource. M. Bouvet accepta donc les propositions de M. Aubri, lui avança de l'argent et l'envoya à Batavia suivant sa demande conforme à mon premier projet écrit par M. Castellan. (C'est le nom de l'officier de marine à qui j'avais dicté mon mémoire.)

M. Aubri part donc sous la conduite de M. Castellan, capitaine de son brigantin, ils arrivent à Batavia, ils sont bien reçus, ils trouvent les gens sur lesquels ils comptaient et qui les attendaient sans doute sur le bord de la mer pour leur remettre les précieux plants de muscadier et de géroflie. Quoiqu'il en soit, un peu plus de trois mois après le départ du Sr Aubri de l'Isle de France, on le voit revenir de Batavia avec beaucoup de plants de muscadier et un ou deux de géroflie ou plants du moins qu'on lui a donnés pour tels.

M. Bouvet reçut ces plants avec la joie et l'empressement d'un bon serviteur de la Compagnie. Il les renferma d'abord dans sa propre chambre, puis il les fit transporter, partie au jardin des Pamplemousses, partie à celui du Réduit. Une garde de soldats fut commandée pour veiller nuit et jour à la conservation de ces précieux plants. Une chose essentielle leur manquait : ils ne donnaient aucun signe de vie. M. Aublet instruit des secrets de la nature se chargea de les faire végéter.

L'arrivée de ces arbres précieux a fait grand bruit dans l'île. Tous les habitants sont accourus pour voir de leurs yeux des plants dont l'acquisition leur faisait naître les plus riches espérances. Enfin la bonne nouvelle n'a pu être plus publique qu'elle l'a été. Mais malheureusement ces plants de muscadier et de géroflie se sont convertis en petits morceaux de bois sec, coupés par les deux bouts, sans racine, paraissant avoir été plantés de boutures. Comme l'on en a jamais vu les feuilles, on ne sait à quelle espèce d'arbres ont appartenu ces petits morceaux de branche, et ce que M. Aubri en dit, il l'assure sans doute sur la parole des Hollandais qui les lui ont fournis.

Je suis arrivé ici dans le temps que cette nouvelle faisait le plus de bruit. J'ai débarqué mes plants sous le nom de mangoustaniers. M. Bouvet revenu de cet empressement que cause le premier instant de jouissance d'un bien désiré, n'a marqué que bien peu de curiosité pour ce que j'apportais, et le secret s'en garde mieux. Je ne ferai qu'une réflexion sur cette entreprise de M. Aubri.

Le secret du projet a été mal ménagé. Bien des gens sont encore persuadés que les plants des deux épiceries ont été apportés et qu'il en reste plusieurs dans l'île. De ces hommes persuadés, les uns vont en France et le diront, les autres passent dans l'Inde et parleront. M. Aubri lui-même parle beaucoup. M. Bouvet est fâché de s'être livré à M. Aubri, mais enfin il est engagé, il est en avance d'argent. Il continuera sans doute à se servir de M. Aubri, l'espérance de réussir par cette voie le flattera. S'il réussissait ce serait absolument son ouvrage. Pour moi, je suis l'envoyé du Comité secret. M. Aubri n'ayant pas réussi, il sera jaloux s'il apprend que j'ai des plants sains et vigoureux. Dans le cas où je suis, la jalousie peut me nuire beaucoup. Les plants peuvent en être la victime.

Je suis si plein du sujet que je traite que je ne saurais finir, les idées viennent en foule, je n'ajouterai que les plus importantes.

Il n'y a pas de doute que les épiceries transplantées dans notre Isle de France n'y réussissent. Cette île est dans le même climat, elle présente un sol semblable à celui de Madagascar. Le sol de Madagascar fournit les suc aromatiques du ravensara, espèce de géroflie et du rhâa, espèce de muscadier. Une grande partie des productions des Moluques est commune à notre Isle de France. J'ai soigneusement examiné et comparé ce que les voyageurs ont écrit et m'ont dit du terroir des Moluques, avec ce que nous savons par expérience des qualités de notre Isle de France. Après cet examen j'ai conclu qu'il ne manquait à notre île que les germes des plants précieux qui se trouvent aux Moluques.

Nous aurons ces germes quand nous voudrons les avoir. J'ai déjà démontré en partie cette proposition par le fait. J'achèverai si on le veut. Si on ne veut pas le fait, je démontrerai ma proposition par le simple exposé des connaissances que j'ai acquises à cet égard. Le public si l'on veut jugera de la démonstration et les plus incrédules n'auront rien à répliquer.

La possession des épiceries est une des plus grandes richesses des Hollandais. Cette possession plus que tout autre objet de leur commerce a fait monter la Compagnie d'Hollande au haut degré de gloire et de puissance où nous la voyons. Cette possession seule répare ses pertes dans les temps malheureux, et la soutient au milieu des frais immenses qu'elle est obligée de faire en tout temps.

Si notre Compagnie veut partager cette possession, et qu'elle y réussisse, il est évident qu'elle partagera en même temps les richesses, la puissance et la gloire qui en sont les fruits.

Dans les circonstances présentes, l'acquisition des épiceries est peut-être le meilleur moyen de réanimer le commerce de la Compagnie, de faire fleurir cette colonie languissante, et de dédommager des frais immenses qu'on a résolu de faire pour les fortifications de cette île.

Il n'est question que d'enrichir sans frais une île pauvre par elle-même, une île que vous possédez déjà, une île dont vous avez absolument besoin, une colonie dont toutes les dépenses sont faites, ou vont se faire, dans la seule vue de la conserver, de la posséder sûrement. Il n'est question que d'y apporter une source de richesse, un des grands objets de commerce connus.

Il ne faudra ni dépenses pour acquérir, ni dépenses pour conserver. Si l'acquisition réussit, la possession reste certaine. Si l'événement est contre nous, il n'interrompra jamais le cours de votre commerce, il ne saurait y faire le moindre tort.

Quelle entreprise, quelle acquisition peut mieux convenir à une compagnie de commerce ? Elle ne coûtera point d'argent à sa caisse, point d'homme à l'Etat. Un seul citoyen se charge des peines et

des risques de l'exécution, et il le fait avec joie. Les opérations proposées se feront sans bruit, le silence même et le secret sont nécessaires au succès ; tout s'exécutera dans cet esprit de paix et de modération qui est l'esprit naturel de toute compagnie de commerce.

Pour les opérations qui restent à exécuter et que je propose, il semble que nous n'ayons d'opposition à craindre que de la part des Hollandais. Vous avouerai-je, Messieurs, ce que je pense ? Ce ne sont pas les Hollandais qui me nuiront. Je crains les personnes qui vous environnent, je crains ces mêmes compatriotes qui vous ont déjà persuadé de m'abandonner : mais tout dépend de vous : ordonnez, et vous serez servi avec zèle.

J'attends par les premiers vaisseaux d'Europe votre réponse à mes lettres de 52. Si vous m'ordonnez d'achever ce qui est si heureusement commencé, je l'achèverai avec joie. Je ne regretterai point les cinq années que je viens de passer à votre service, mais si vous abandonnez l'affaire à laquelle je travaille, je vous l'avouerai, je regretterai les jours, même les heures perdues.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect

Messieurs

Votre très humble et très  
obéissant serviteur.

*LePoivre*

\* \* \*